

Coullons, Le Journal

Avril 2017 - N° 25

Agenda



AVRIL

- Sam. 1 **Ouverture de la pêche** tous les étangs
Journée Printanière Jardins Familiaux
- Dim. 2 **Loto de l'U.S.C. Pétanque**
Marché de Producteurs de Pays
de la Municipalité
- Mer. 19 15h et 19h **Théâtre magique mobile**
- Jeu. 20 15h et 19h **Théâtre magique mobile**
- Sam. 22 **Permanence des déchets verts**
de la Municipalité
Dîner concert
de l'Harmonie de Coullons
Pêche de nuit à la Plancherotte
de la Gardonnette
- Dim. 23 **Elections Présidentielles**
- Sam. 29 **Exposition** du Club Arts et Poésie
- Dim. 30 **Exposition** du Club Arts et Poésie

MAI

- Jeu. 4 **Spectacle** l'Association Lever de Rideau
- Dim. 7 **Marché de Producteurs de Pays**
Municipalité
Elections Présidentielles
- Lun. 8 **Cérémonie du 8 Mai**
- Ven. 19 **Fête des voisins**
- Sam. 20 **Exposition généalogie**
- Dim. 21 **Exposition généalogie**
- Mer. 24 **Enduro** du Gardo Carpe Club
- Jeu. 25 **Tournoi Football Jeunes**
Football Club Coullons/Cerdon
Enduro du Gardo Carpe Club
- Ven. 26 **Enduro** du Gardo Carpe Club
- Sam. 27 **Permanence des Déchets Verts**
Municipalité
Enduro du Gardo Carpe Club
- Dim. 28 **Enduro** du Gardo Carpe Club

Edito

Le printemps est arrivé.... sur le calendrier !

Le printemps c'est la nature qui renaît.

Notre équipe des espaces verts travaille à la remise en état de notre environnement, prémices à un fleurissement que nous avons élaboré ensemble.

Gérer au quotidien nos espaces verts avec leurs développements naturels n'est pas toujours simple avec les moyens financiers, humains et techniques dont nous disposons. A cela s'ajoute notre obligation de respecter les nouvelles normes environnementales imposées par la loi pour préserver l'avenir de nos générations futures. Il faut bien prendre conscience que nous allons tous devoir changer nos habitudes et nos mentalités quant aux traitements par exemple des mauvaises herbes qui poussent sur nos trottoirs. Utiliser des produits phytosanitaires avait un effet immédiat et durable sur la repousse, ce qui ne sera plus le cas avec des modes alternatifs de désherbage. Je le dis toujours mais cela sera encore plus vrai demain, la préservation du cadre de vie de notre commune n'est pas l'affaire que des agents communaux mais elle incombe aussi à ceux et à celles qui y vivent.

Il nous importe de conjuguer nos efforts pour une protection de notre environnement, afin de permettre à tous, de bénéficier d'une vraie qualité de vie. Nous comptons sur votre sens citoyen pour nous aider à maintenir notre commune propre et donc attractive.

Le fleurissement : le label a un coût !

Désormais, pour obtenir et conserver le label de Ville ou Village Fleuri, « il va falloir payer », a déclaré Martine Lesage, directrice du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Cette annonce n'a suscité aucune réaction négative: le label, chacun y tient et en connaît l'intérêt.

Le fleurissement participe à l'attractivité, à la mise en valeur de notre commune. En août prochain, le jury des Villes et Villages Fleuris viendra à Coullons. Il décidera alors si notre commune peut conserver ses 2 fleurs, ou pourquoi ne pas en obtenir une 3^e !

Les possibilités de fleurissement dans les massifs sont multiples, y compris au jardin et sur les balcons. L'association judicieuse de vivaces et d'annuelles permet de composer de jolis tableaux, thème retenu pour le fleurissement communal 2017. Qui dit tableau, dit encadrement, je vous laisse imaginer ... et je vous invite à la créativité !

En janvier dernier, nous vous avons annoncé la mise en sommeil du camping municipal, cette décision est basée principalement sur une baisse constante de fréquentation. La faible clientèle d'habités et de pêcheurs ne se renouvelle pas. Autre raison avancée : l'accueil des touristes, notre site ne répond pas à une demande en matière de structures d'hébergements légères. La nouvelle génération est en quête d'activités, d'animations et surtout de possibilité de baignade... un réel atout touristique ! Nous avons engagé une réflexion quant aux solutions et à la nature de l'exploitation de notre camping.

« Il nous faut trouver des moyens » en voilà une expression bien compliquée dans le contexte économique actuel qui perdure et où les baisses de dotation fragilisent le budget.

A quelques mois de la mi-mandat, je vous assure de la poursuite de nos engagements que nous avons pris auprès de vous. Tous les élus du conseil municipal s'investissent de leurs mieux avec les moyens dont ils disposent pour que votre Commune garde tout son charme et toute son attractivité.

A l'aube des élections présidentielles, grand instant de démocratie, j'exprime le souhait de l'émergence d'un véritable projet politique, ambitieux et solidaire pour notre pays.

Je vous souhaite un bon printemps à tous

Agnès COUTANT, Adjointe au Maire



ENQUETE PUBLIQUE

« Quelles sont vos préoccupations en matière de santé dans les 10 ans à venir ? » L'Agence Régionale de Santé et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie souhaitent recueillir l'avis de la population et vous proposent de répondre à un rapide questionnaire en ligne. Ces informations les aideront à établir les grands objectifs de la politique de santé de la région Centre-Val de Loire. Répondre au questionnaire : <http://bit.ly/enquete-sante-centre>

CIToyENS, DONNEZ VOTRE AVIS
POUR VOTRE SANTÉ !



bit.ly/enquete-sante-centre



Mode d'emploi

Calendrier

juillet 2016

Diagnostic de territoire

janvier 2017

février 2017
Projet
d'Aménagement et
de Développement
Durables

Orientations
d'Aménagement et
de Programmation

septembre 2017

octobre 2017

Zonage
Règlement

juin 2018

juillet 2018

Phase
administrative

février 2019

Approbation

mars 2019

Étape actuelle



Qu'est-ce que c'est ?

- La traduction d'un projet politique d'**aménagement du territoire** pour 10 à 15 ans.
- Une **vision communautaire** intégrant les 11 communes de la Communauté des Communes Giennaises.
- Un document établissant les règles d'utilisation du droit des sols.
- Une définition des **zones constructibles** à venir.



A quoi ça sert ?

- Assurer le maintien du développement des communes.
- Faire des choix politiques éclairés en matière d'investissement.
- Préserver l'outil agricole.
- Protéger le paysage et les zones sensibles sur le plan environnemental.
- Réfléchir pour encadrer les possibilités de constructions.



Qui élabore ?

La **Communauté des Communes Giennaises** en partenariat avec les Personnes Publiques Associées (Direction Départementale des Territoires, Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, Pays Giennois, Chambre du Commerce et de l'Industrie etc...).

Pour ce faire, elle a mandaté un bureau d'études **Geomexpert**, basé sur Montargis, qui l'assiste dans cette démarche.



Où se renseigner ?

- Dans votre **mairie** : des documents de travail seront mis à votre disposition au fur et à mesure de leur réalisation.
- Par voie numérique : le site de la Communauté des Communes Giennaises <http://www.cc-giennaises.fr/> où l'onglet PLUi vous permettra de télécharger des documents.



Comment participer ?

Des **ateliers participatifs** ont eu lieu le lundi 24 oct., le mercredi 9 et le jeudi 17 novembre 2016 sur les thèmes de l'économie et du tourisme, de l'habitat des paysages...

Une réunion publique s'est tenue à Poilly-lez-Gien le 8 mars 2017 sur le diagnostic et d'autres traiteront du PADD.

Vous pouvez également faire des remarques :

- Par écrit dans un cahier dit d'expression à l'**accueil de votre mairie**
 - Par voie postale à l'adresse de votre mairie ou du siège de la Communauté des Communes Giennaises.
 - Par mail à l'adresse mail suivante : contact.plui@cc-giennaises.fr
- Une réponse vous sera faite dès que les éléments de l'étude le permettront.

1857-1967-1997-2017 DES DATES MARQUANTES POUR LES POMPIERS

L'année 2017 sera l'occasion pour les sapeurs-pompiers de Coullons de célébrer un double anniversaire. En effet la première compagnie a été créée en 1857 à l'initiative du maire de l'époque M. Morin et dès 1861, par arrêté préfectoral, la commune est désignée comme centre de secours en raison de son étendue et de sa situation géographique. En 1871, une pompe à bras avait été donnée par une assurance et chaque premier dimanche du mois, les sapeurs-pompiers devaient la faire fonctionner. Elle était remise dans une grange, derrière la mairie. Après plusieurs années de service, ce matériel vieillissant et ne donnant plus satisfaction, la commune décida en 1934, d'acheter une autopompe.

En décembre 1967, avec l'arrivée trois ans plus tôt, d'un deuxième véhicule, un camion citerne tout terrain (GMC), le conseil municipal et son maire M. Turpin inaugurent un local pour abriter les véhicules des pompiers mais aussi ceux des services techniques. Ce bâtiment était accolé au préau de l'école maternelle et la sortie des engins se faisaient face à la garderie actuelle. Moderne pour l'époque, d'une longueur de 23 m pour 9 m de large, il était équipé de six portes à ouverture automatique...

Au fil de ces 30 années, et avec la mise à disposition par les services départementaux d'une ambulance, d'un fourgon pompe tonne,



l'aménagement de vestiaires, de bureaux, de sanitaires, ce bâtiment devenait trop exigü et inadapté aux missions des pompiers, voire dangereux avec la proximité des écoles.

En octobre 1997, les sapeurs-pompiers inauguraient devant une multitude de personnalités leur nouveau centre de secours de la rue François-Cherreau. D'une surface au sol de 620 m², il regroupe plusieurs bureaux, des vestiaires séparés pour hommes et femmes, des locaux techniques et de stockage de matériels. Un autre atout sur ce site est la tour de séchage et de manœuvre et l'accès avec un grand parking.

Les pompiers en 2017

Le centre de secours est commandé par le Lieutenant Pascal Saget et compte dans ses rangs 15 hommes et 3 femmes, qui outre leurs formations de base, ont acquis des spécialités comme pour lutter contre les feux de forêts, les techniques de désincarcération, la conduite hors chemins. Dix pompiers sont titulaires du permis poids lourds. Malgré cela et comme dans de nombreuses communes du département, l'effectif est insuffisant pour assurer les secours et plus particulièrement en journée. Actuellement quatre jeunes coullonnais ont intégré l'école des jeunes sapeurs-pompiers d'Argent-sur-Sauldre pour suivre une formation basée entre autre sur le secourisme, le sport et les techniques opérationnelles. A partir de 16 ans et après avoir obtenu leur certificat, ils rejoindront un centre d'incendie et de secours.

Les interventions pour l'année 2016 : 321

Secours à personnes : 221

Incendies : 48

Opérations diverses : 52

Vous voulez rejoindre les pompiers ou avoir des renseignements, contacter : **Pascal Saget**, chef de centre, au **06.77.10.53.81** ou **Yves Godichon**, son adjoint, au **06.76.35.78.70**.

LES GRUES SONT PASSÉES, SIGNE QUE LE PRINTEMPS ARRIVE

Effectivement, les quelques récents rayons de soleil ont fait bourgeonner l'envie aux jardiniers de reprendre leurs semis et plantations dans leurs parcelles respectives.

Cette année et pour la première fois, toutes les parcelles sont louées par 9 jardiniers ; il a même été nécessaire d'en séparer une grande en 2 petites afin de répondre aux différentes attentes. Le poulailler collectif a permis d'accroître la bonne ambiance et la cohésion entre les jardiniers. Fiers de leur édifice et de leurs œufs frais bios, tout se passe pour le mieux.

Avec le temps qui passe, ces jardins sont devenus un « lieu de rencontre ». En effet, il n'est pas rare d'y croiser les habitants des alentours venus y faire un brin de causerie.

L'intégration de ces jardins est en bonne voie, voire réalisée.

A noter que cette année, la journée « portes ouvertes » a eu lieu le samedi 1^{er} avril, les membres de l'association se sont joints aux jardiniers pour effectuer les premiers travaux de printemps.



Pour l'association Résidence St Martin F H

LE THÉÂTRE MAGIQUE À COULLONS

Plus besoin d'aller dans les grandes villes pour apprécier un bon spectacle de magie, désormais la magie vient à votre porte.

L'incroyable "Théâtre Magique" de Phil Keller sera présent pendant les vacances de Pâques, le mercredi 19 et le jeudi 20 avril à Coullons, Place du Monument, avec deux séances chaque jour à 15h et 19h.

Unique en Europe, Le Théâtre Magique est une véritable salle de spectacle de 90 places dédiée à la magie, à l'illusion et au théâtre. Phil Keller, illusionniste de renommée internationale, propose un spectacle pendant plus d'une heure rempli de mystère, de lévitation, de



disparition et d'interactivité... Entrez dans son théâtre, il vous accompagnera au pays de la magie et du rêve !

Tarifs : Adulte 12€ ; enfant 8€

Renseignements et réservations au 02 38 37 29 37 ou www.letheatremagique.fr

Facebook : Le Théâtre Magique

La salle de spectacle ambulante de Phil Keller sera à Coullons pour 4 séances époustouflantes de magie à portée de main. Un superbe théâtre intime de 90 places pour découvrir la magie de très très près... Découvrez le programme, toutes les séances. Tout cela grâce au concept unique en Europe imaginé par l'illusionniste Phil Keller

DE FIL EN AIGUILLE

Un pari sur un « coup de dé à coudre », lancer sa propre entreprise, dans son salon nommé « De fil en Aiguille » 5, rue du Champ de foire à Coullons la méticuleuse Sylvie CHAUMERET coupe, brode et pique à la machine des créations, retouches et confections.



A 47 ans mère de trois enfants, Sylvie est originaire du Creusot en Saône et Loire. Après une douzaine d'années pendant lesquelles elle exerce des activités de secrétariat / comptabilité elle cultive l'objectif de créer et concevoir avec l'envie d'autonomie. Elle arrive à Coullons en 2006 avec son compagnon, ensemble ils relèvent le défi d'ouvrir un garage nommé « Cool Auto », en parallèle Sylvie poursuit ses expériences de couturières et de créatrices. Les hasards de la vie la conduisent à poursuivre seule ses objectifs. Elle travaille pendant 5 ans chez un tapissier à Aubigny et elle en profite pour se perfectionner sur la réfection de tout type de sièges et revêtements, une spécialité qu'elle affectionne particulièrement (tissus, cuir, simili cuir etc...).

Aujourd'hui Sylvie exerce deux métiers : mécanicienne en confection chez « Confection d'Argent » (Argent sur Sauldre) essentiellement

dans la confection de prêt à porter de luxe et auto-entrepreneur pour son entreprise « De Fil en Aiguille ».

Les services de proximité sont complets : retouches, réalisation sur mesure de rideaux, de têtes de lit et de linge de maison, réalisation d'ours en peluche et de poupée en tissu, réfection de mobilier de plein air...

En complément, « la petite entreprise » se développe avec deux nouvelles spécialités qui motivent encore plus Sylvie : la broderie avec une machine de dernière technologie qui lui permet de produire des articles totalement personnalisés avec ou sans fourniture (logo association, tee shirt, sweat, casquette, blouson, linge de maison ...) et les travaux de tapisserie avec une orientation particulière vers la sellerie automobile originale.

L'envie « d'en découdre », Sylvie poursuit l'aventure de l'entreprise individuelle à domicile, avec un objectif majeur qui est de consolider sa clientèle et de vivre complètement de son activité. Un site internet avec une boutique en ligne verra le jour prochainement.

Pour tous travaux ou envie de personnalisation n'hésitez pas à consulter Sylvie, laissez un message au **07 87 63 94 69** et à l'adresse mail **defilenaiguille45@gmail.com** ou sur sa page Facebook.



Sylvie Chaumeret

LE COACHING PARENTAL À LA RESCOURSSE DE L'ÉPANOUISSEMENT FAMILIAL



C'est un service un peu nouveau qui est mis à disposition par Mélanie BEZARD, âgée de 27 ans, titulaire d'un CAP Petite Enfance, d'un BEP Carrière Sanitaire et Social et d'un BAC Pro Services en milieu rural. Après plusieurs expériences de garde d'enfants à domicile, elle

devient maman en 2014. Elle fait appel à une coach qui aura été une aide précieuse pour Mélanie pour sa problématique d'allaitement. Cette coach est l'élément déclencheur qui l'oriente vers ce métier d'accompagnement. Pour accompagner au mieux les parents, elle fait une formation en mai 2016 de 9 mois avec « Coach Académie », et met ses compétences à disposition des habitants de la région depuis début 2017. Elle est connue des Coullonnais pour ces capacités d'aide et d'assistance car elle est investie au Centre d'Incendie et Secours. Ses valeurs sont : respect, bienveillance, dynamisme et créativité.

Le Coaching Parental s'adresse aux parents qui ont une problématique ou un souhait avec un ou plusieurs enfants. Que ce soit avec un enfant en bas-âge, comme un enfant en pleine adolescence ou encore un enfant qui devient parent (intergénérationnel). Les parents font appel à un coach parental pour différents



accompagnements : enrichir et améliorer les relations avec leurs enfants, difficultés d'éducation et d'obéissance, améliorer l'organisation et la qualité de la vie familiale... Les séances d'accompagnement se passent sans enfants et avec un seul des parents, par Skype (internet) ou par téléphone mais peuvent aussi donner lieu à un travail en face à face. La première séance est gratuite et n'engage personne. Pour la suite des séances, sa mission est de trouver une solution en accompagnant le parent à évoluer dans sa problématique et atteindre au plus vite son objectif. Un coach est un levier, un accélérateur, c'est-à-dire qu'il y a besoins de moins de 10 séances pour que le client arrive à son but.

Résultat des consultations : mises en action concrètes pour faciliter votre vie de parents et pour vous permettre un plus grand enrichissement personnel.

Sans hésiter et en cas de besoin contacter Mélanie au

06.67.83.72.23

ou par messagerie **melaniebez@hotmail.fr**

Mélanie BEZARD

Coach Parental
 Mélanie BEZARD - 06 67 83 72 23
 melaniebez@hotmail.fr - www.coach-parental.fr

Parents soucieux d'enrichir et d'améliorer vos relations avec votre enfant ?
 Désirez-vous mieux gérer votre emploi du temps ?
 Souhaitant être plus épanouis ?

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET PERSONNALISÉ

Exemples d'accompagnement :

- Comment gérer les moments de crises et de colère au moment du repas et du coucher ?
- Comment négocier l'autorité pendant que mon enfant ?
- Comment gérer les moments d'attente avec mon enfant ?
- Comment faire pour qu'il ne s'ennuie pas pendant que je suis au travail ?
- Comment concilier ma vie de femme, d'épouse et de mère au sein d'un couple, d'époux et de père ?
- Comment faire en tant que papa ou maman quand on dortant une famille recomposée ?

Ne répondez pas à l'annonce
 c'est de la /

PACKAGE DE 7 SÉANCES
 Les avantages d'une séance de découverte accompagnée en ligne par vidéoconférence ou par téléphone.

Naissance :

Bryan MORLET le 2/3/2017



Décès :



Marie-Laure MERCIER née VESCOVINI le 10/2/2017
 Isabelle CALIN née DUPEYRAT le 26/2/2017
 Nicole AUPART née ROBINET le 10/3/2017
 Alice LANNE née JOUX le 14/3/2017

Bulletin d'informations municipales édité par la Mairie de Coullons :
 Rue de la Mairie - 45720 Coullons - Tél. 02 38 36 10 10
 courriel : coullons.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Hervé PICHÉRY, Maire. Dépôt légal : juin 2014.
 Articles rédigés par les élus et les associations locales. Crédit photos : Mairie, Associations.
 Impression : Imprimerie Centrale - 45500 Gien

